



VILLE  
DU PUY EN  
VELAY

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230411-DEL\_2023\_0088-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 06 avril 2023**

**Délibération n° 50**

Date de la Convocation :  
vendredi 31 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le six avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
14/04/2023

**Étaient présents :**

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Ont donné procuration :**

Monsieur Pascal BERTRAND à Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Catherine CHALAYE, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

**Absent(e) :**

Monsieur François CHATAING

**Secrétaire de séance** : Roland LONJON

La séance a été levée à : 23H40

Rédacteur : Isabelle MEUNIER Finances

<b>Objet :</b>	Occupation du domaine public - Panneaux photovoltaïques : suspension de la redevance pour 2023 due par le budget annexe "Vente d'Énergie"
----------------	---

Rapporteur : Caroline BARRE

Par délibération du 19 décembre 2022, la Ville a suspendu la redevance pour l'occupation du domaine public pour les panneaux photovoltaïques pour 2022.

Suite à l'incendie de la toiture du gymnase de Massot, la production d'énergie a été suspendue sur l'ensemble des toitures des bâtiments publics (gymnase de Guitard, école Michelet, école du Val Vert, boulodrome couvert, centre technique municipal) puis reprise mais elle risque d'être à nouveau suspendue.

Dans l'attente des diagnostics et des réparations, il est donc proposé la redevance demandée au budget annexe Vente d'Énergie. Pour m est de 40 000 € HT réactualisée chaque année et la part variable cor net.

de suspendre pour 2023  
la redevance fixe  
S<sup>2</sup>LOW

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 27/03/2023

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la suspension pour l'année 2023 de la redevance pour occupation du domaine public due par le budget annexe Vente d'Énergie.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 6 avril 2023,  
Le Secrétaire de séance,  
LONJON Roland,  
Conseiller municipal.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 06 avril  
2023